

Sujet :[INTERNET] consultation ENROBES ACR à Epuisay

Date :Mon, 27 Nov 2023 17:16:13 +0100 (CET)

De :jean-marie papot

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur le Préfet de Loir et Cher,

Par cette présente lettre, veuillez prendre connaissance de mon désaccord quant au projet d'implantation d'une centrale d'enrobés à chaud à Epuisay car d'une part, comme un grand nombre de citoyens, je m'étais déjà opposé à un projet du même type en 2021 et d'autre part car l'exploitation d'une telle unité aurait des incidences néfastes sur l'environnement :

- sur l'air (émanation d'effluents dangereux potentiellement et odeurs nauséabondes)
- sur les sols (en surface et en sous sol)
- sur l'eau (de ruissellement et celle des nappes phréatiques)
- sur la santé : (**d'après wikipédia**) :

Impacts sanitaires et environnementaux :

*En France se trouvent environ 500 centrales d'enrobage. L'impact sanitaire de ces usines a fait l'objet d'un reportage du magazine [Envoyé spécial](#) intitulé Bitume : La part d'ombre datant de 2015, **reportage qui met en évidence une recrudescence des [maladies auto-immunes](#) et des [cancers à proximité des usines](#), ainsi qu'une **absence de contrôle indépendant** par les organismes de l'État, car les industriels financeraient eux-mêmes les études d'impact et les campagnes de mesures sur leurs usines.***

- sur le bruit démultiplié (bruit de l'usine et bruit des poids lourds chargés des transports des matériaux entrant et sortant)
- sur la sécurité (risques d'accidents supplémentaires dus au trafic routier accru et risques d'incendie de cette usine)
- **sur les mobilités douces (à pied ou à vélo) en plein développement sur le territoire qui seraient directement impactées car nécessitant un air sain.**

La vie de la population proche mais aussi plus éloignée (celle des villages et des hameaux proches, sous les vents dominants) sera elle aussi impactée : une bonne partie de la population a choisi de vivre sur ce territoire pour jouir d'un environnement préservé. Elle a choisi un environnement rural pour profiter d'une certaine tranquillité et de multiples opportunités d'activités en pleine nature.

Cet environnement préservé profite aussi à de nombreux Vendômois et touristes qui viennent randonner, entre autre, sur l'E.N.S. (Espace Naturel Sensible, site classé par le Conseil Départemental de Loir et Cher) du « vieux bocage du Perche » situé à 1,5 km de la zone d'activité d'Epuisay (sur la commune du Temple). [cet ENS est un site régional

exceptionnel quant à sa faune et, tout particulièrement, sa petite faune puisque nombre d'espèces de coléoptères saproxyliques (dont de très rares comme le pique-prune) y ont été répertoriés en 2021 lors d'une étude du CERCOPE menée par MM Sébastien Damoiseau et Christian Sallé, scientifiques nationalement réputés en la matière].

Par ailleurs, cette centrale d'enrobés « à chaud » est aussi une incongruité dans les contextes suivants :

- le réchauffement climatique (un point chaud serait ajouté à Epuisay)
- la volonté générale de diminuer l'utilisation des produits issus du pétrole afin de supprimer au maximum l'apport de CO2 dans l'atmosphère (la COP 28 se déroule maintenant à partir du 30 novembre 2023 jusqu'au 12 décembre 2023)

Il serait bien plus judicieux de choisir une technologie à faible émission de carbone et, bien sur, de migrer d'une technologie du milieu du XX^{ème} siècle à une technologie du XXI^{ème} siècle.

Au moins pour toutes ces raisons, je renouvelle mon opposition à ce projet de centrale d'enrobés à chaud sur la commune d'Epuisay.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Loir et Cher, l'expression de ma considération la plus respectueuse.

M. Jean-Marie Papot